L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Wm SCHULE, Editeur.

NEW-ORLEANS

SAMEDI, 18 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

PERDU.—Deux actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Teutonia, certificat No 57, daté le 27 juin 1876, au nom de Wm Schule. Le public est, par le présent, prévenu de ne pas négocier les dites actions.

17 nov—17 21 27

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

BUVETTE à vendre ; bonne localité. S'adresser Jackson Brewing Co.

18nov—8f

A LOUER.

A LOUER—Cottage No 311 rue Dumaine, entre Roman et Derbigny, ayant 7 chambres. Danziger & Stern, 59 Carondelet.

10 nov—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Clement Dabezies vs. Dominique Ayenne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 18,776. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le 4 district de cette ville, le LUNDI, 20me jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

7 nov—7 14 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Pierre Berie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,194—Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Valette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
Greffier.

18 nov—18 23 26

Succession de William Stuart vs John Mican et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No36,452—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William E. Huger, liquidateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

15nov—15 19 24

Succession de Nicholas Dabovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 nov 8 12 17

Succession de Nicholas Dabovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 nov—8 12 17

Succession de Josephine Fryer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,585.— Division D. — Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Fryer, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9 nov—9 14 18

Succession de Geo. B. Canby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14 nov—14 18 23

Succession de Miss Mary Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39 119—Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

11 nov—11 15 19

Succession de Laurent Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Benjamin Franklin Post a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Laurent Post, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

15nov—15 19 24

Succession de Nicholas Dabovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 nov 8 12 17

Succession de Josephine Fryer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,585.— Division D. — Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Fryer, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9 nov—9 14 18

Succession de Miss Henrietta Davidson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,531.—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Imhof, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9 nov—9 14 18

Succession de Jacob Imhof.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,476, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Imhof, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9nov—9 14 18

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,277—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jeremiah J. Roth, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

9 nov—9 14 18

Succession de John Thurman et Mme Rose Trainor en vente décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 10,020—Division E. Attendu que Richard T. Thurman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue John Thurman et Mme Rose Trainor en vente ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14 nov—14 18 23

Succession de Geo. B. Canby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14 nov—14 18 23

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et de ses parents fruitiers.

Infaillible destructeur des pou des bestes, animaux de toutes espèces et race vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Estrayer, est un désinfectant sans rival, détruisant les parasites, les coquelusches et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 50 centimes ou 10 cents.

Prix, Paquet contenant assez pour 50 Gallons, $2.50.

Agent Général pour la Louisiane,

E. F. D. ESTRAYER,
Nouvelle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 NOVEMBRE—CLASSE No 373
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
64	62	73	16	47	7	19	15	3	23	2	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature,

CE 17 novembre 1893—4 heures P. M.

J. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

☞ Les plans donne tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages seront liés à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à nombres simples tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ci-contre nos signatures.

J. A. Early
M. A. Labelle
P. G. T. Beauregard

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$150,000, sont	$150,000
1 Lot de	40,000,	40,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
5 Lots de	2,000,	10,000
25 Lots de	600,	15,000
100 Lots de	400,	40,000
200 Lots de	200	40,000
300 Lots de	120,	36,000
500 Lots de	80,	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$200, sont	$20,000
100 Lots de	$120,	12,000
100 Lots de	$80,	8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$40, sont	$39,960
999 Lots de	$40,	39,960
3,434 Lots se montant à		$536,920

PRIX DU BILLET :

Billets entiers, $10; Demi Billets, $5 ; Cinquièmes, $2 ; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les FRACTIONS DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD.

Nouvelle-Orléans, Lac.

Donnez l'adresse en toutes lettres et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté de la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, autorisant la vente de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre sur le marche pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger. Ne jouez qu'à la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, qui est établie sur la base la plus honnête et la plus libérale.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies sent free. Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses or buildings, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Mme Abraham Mayer vs. Louis E. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 40,516—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre, action et intérêt de Louis E. Tyler, défendeur, ceux-ci étant une moitié indivise dans : Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'ils y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues St-Charles (anciennement Wayne) Jackson, Carondelet (ancien nement Apollon) et Philip, désignés comme lots Nos 15, 16, 17 et 20, sur un plan dressé par Grant, voyer, daté le 3 avril 1848, déposé pour quoi il y réfère, au bureau de J. E. Reed, ex-notaire ; les dits lots mesurent comme suit, à savoir : le lot No 15 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue St-Charles et quatre-vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles ; les dits lots 16 et 17 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le dit lot No 20 mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue Philip, vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de large dans le fond sur cent vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacente aux lots 16 et 17 et cent un neuf pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté ; tous es mesures américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

18 nov—18 24—déc 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse de St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'en s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castellanos, notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure ou mesure américaine quatre-vingts pieds de front sur la rue Camp et de face sur Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Moenhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plus particulièrement ci-dessus, et de W. J. Metzinger, ex-notaire en cette ville Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm W. Huck par un acte passé pardevant Wm Beard, non-plus ore à huit cent quatre vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures ; aussi vitrines, etc.

A. C. Denis, agents, vs J. E. Caverly,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans — No 40,644 — En vertu d'un ordre de vente daté 13 novembre 1893, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 novembre 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 179 1/2 rue Poydras.

Un fort lot de bottes, souliers, pantoufles, caoutchoucs, etc., pour hommes, dames et enfants.

Aussi vitrines, tabourets, desk, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 nov—14 & 18 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jeune occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif

De l'établissement et des meubles et les immeubles d'une grande manufacture de savons, etc ; etc.

Dans l'affaire de

Geo. W. Doll et als vs J. J. Weiss Manufacturiug Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 7 novembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'encoignure des rues Magnolia et Première.

Le tout et principalement les machines, installations attirails et tout ce qui y appartient, consistent en une manufacture de savon que contient et qui se jouent sur la dite propriété, comprenant une pa hine à vapeur, chaudières, réservoirs, bouilloires, pompes, paipttes, machines à couper, étagères à savon, moulures, presoirs, tanks, boites et autres articles variés en usage dans une manufacture de savon.

Aussi 2 chevaux gris, 1 jument, 1 mule, 1 float 2 wagons et un lot de harnais.

Aussi un grand lot de procédé en usage pour manufacturer du savon, une grande quantité de suif, huile, fragments, paillettes, bois de chanpente, bois gras, foins etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

N B.—Le tout du ci dessus sera offert en bloc et vendu en entier, ensemble avec le privilège, à partir de deux ans de la formation de la susdite compagnie, d'acheter les deux lots de terre sur lesquels la dite manufacture a été mise et est située étant dans l'Ilot borné par les rues Magnolia, Première, Clara et Seconde) à $450 par lot, les bâtisses qui s'y trouvent devant à ne prises pour un prix qui sera fixé par des estimateurs et des parties désintéressées, etc, et au cas où la dite propriété ne serait pas vendue en entier, alors elle sera offerte et vendue au détail

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 nov—12 13 14 17 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION !

CAPITALISTES

— Qui Veulent —

INVESTIR

— ET —

SPECULER !

— DE —

GRANDE Vente sans Réserve

— DE —

Propriétés Foncières

Bien Situées et Excesssivement Désirables.

SPLENDIDES PLACEMENTS

— DANS —

La Partie la plus Prospère et qui Prend Journellement de la Valeur dans le

SIXIÈME DISTRICT,

— SUR LES —

Avenues State et Nashville,

Immédiatement dans le Fond du

Parc Rous et de l'Avenue St-Charles,

— A Proximité des —

Rapid Transit Electric Car Lines.

Ce Splendide Ilet de Terre,

BORNÉ PAR

l'avenue State, les rues Laurel et Patton et la ligne de Bortheville, dans la partie qui s'améliore rapidement et le district bien bâti, et avec double ligne de chars en face

La propriété améliorée et centralement située,

Nos 238 et 238 1/2 Avenue Tulane,

Entre Remparts et Basin, à proximité immédiate de l'édifice nouvellement bâti, connu comme la nouvelle bâtisse des Cours.

A l'encan, avec des conditions faciles et long paiement.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

VEUVE DE SAMUEL JARVIS PETERS, JR.

No 38,977—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDERICHS & CO.—Geo G. Friederiche, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. Kieg juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le 1er arrondissement de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Commune ou Avenue Tulane, Gravier, Rempart et Basin. Lelot est désigné par la lettre F sur le plan No 599, conformément à un plan fait par A. de Armas, voyer, en date du 6 mai 1881, et annexé à un acte de séparation des héritiers de John Urain La Villebeuvre exécuteur, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot est composé de tout l'original du lot C acquis par J. U. La Villebeuvre de A. Hinton, conformément à un acte passé pardevant A. A. Baudoin, notaire, le 17 juillet 1851 et est composé de la balance du lot original No 6 (11 pieds 11 pouces en front) et aussi une portion de terre immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite. la dite portion de terre mesure sur la ligne qui la sépare du lot No 353, borné par les rues Prytanée, Octavie, Perrier et l'avenue Peters, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure des rues Prytanée et Octavie.

Deux lots de terre, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 149, borné par les rues Perrier, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant trente-sept pieds de front à la rue Perrier sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Une certaine portion de terre située dans le sixième district de cette ville dans l'Ilh: No 44, borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'avenue Nashville, et mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'Ilet No 571 borné par les rues St George, St-André, Dufossat et Vivaldi.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Deuxième.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'en s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castellanos, notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure ou mesure américaine quatre-vingts pieds de front sur la rue Camp et de face sur Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Moenhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plus particulièrement ci-dessus, et de W. J. Metzinger, ex-notaire en cette ville Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm W. Huck par un acte passé pardevant Wm Beard, non-plus ore à huit cent quatre vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures ; aussi vitrines, etc.

A. C. Denis, agents, vs J. E. Caverly,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans — No 40,644 — En vertu d'un ordre de vente daté 13 novembre 1893, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 novembre 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 179 1/2 rue Poydras.

Un fort lot de bottes, souliers, pantoufles, caoutchoucs, etc., pour hommes, dames et enfants.

Aussi vitrines, tabourets, desk, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 nov—14 & 18 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jeune occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif

De l'établissement et des meubles et les immeubles d'une grande manufacture de savons, etc ; etc.

Dans l'affaire de

Geo. W. Doll et als vs J. J. Weiss Manufacturiug Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 7 novembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'encoignure des rues Magnolia et Première.

Le tout et principalement les machines, installations attirails et tout ce qui y appartient, consistent en une manufacture de savon que contient et qui se jouent sur la dite propriété, comprenant une pa hine à vapeur, chaudières, réservoirs, bouilloires, pompes, paipttes, machines à couper, étagères à savon, moulures, presoirs, tanks, boites et autres articles variés en usage dans une manufacture de savon.

Aussi 2 chevaux gris, 1 jument, 1 mule, 1 float 2 wagons et un lot de harnais.

Aussi un grand lot de procédé en usage pour manufacturer du savon, une grande quantité de suif, huile, fragments, paillettes, bois de chanpente, bois gras, foins etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

N B.—Le tout du ci dessus sera offert en bloc et vendu en entier, ensemble avec le privilège, à partir de deux ans de la formation de la susdite compagnie, d'acheter les deux lots de terre sur lesquels la dite manufacture a été mise et est située étant dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Première, Clara et Seconde) à $450 par lot, les bâtisses qui s'y trouvent devant à ne prises pour un prix qui sera fixé par des estimateurs et des parties désintéressées, etc, et au cas où la dite propriété ne serait pas vendue en entier, alors elle sera offerte et vendue au détail

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 nov—12 13 14 17 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

Chacun des susdits terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) a une façade de 30 pieds sur l'avenue State, et des profondeurs en moyenne de 150 pieds d'étendue, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Forstall et Lavigne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt grands terr